

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1625

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 12

À l'alinéa 15, remplacer la dernière occurrence du mot :

« définis »

par le mot :

« mentionnés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.